



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/10/11

Reçu en Préfecture le : 28/10/11
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 octobre 2011
D - 2011/570

Aujourd'hui 24 octobre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

(sauf de 18h58 à 19h17 Madame FAYET)

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIQUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Madame Alexandra SIARRI (présente à partir de 17h40)

Excusés :

Monsieur Hugues MARTIN, Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRES, Madame Chantal BOURRAGUE, Madame Ana marie TORRES, Madame Sylvie CAZES, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT

Archives municipales. Prémption d'archives de la société des Forges et chantiers de la Gironde. Autorisation.

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Depuis le XVIII^e siècle, plusieurs chantiers navals ont existé sur les rives de la Garonne, à Bordeaux. Parmi les plus importants dans ce domaine, figurait la société des Forges et Chantiers de la Gironde, installée à la Bastide, quai des Queyries, qui a employé plusieurs milliers de salariés. En 1960, dans un contexte de restructuration industrielle du groupe Schneider auquel elle appartenait, cette entreprise a fusionné avec la société des Ateliers et Chantiers de France de Dunkerque pour former la société des Ateliers et Chantiers de Dunkerque et Bordeaux (ACDB), également appelée France-Gironde. Le site de Bordeaux a fermé en 1969. La société dunkerquoise a été absorbée par la NORMED créée en 1982. Le site de Dunkerque a fermé définitivement en 1987 avec la faillite de la NORMED.

De cette histoire industrielle bordelaise, quelques archives sont actuellement conservées par les Archives municipales de Bordeaux, notamment des albums photographiques de nombreux bateaux construits entre 1920 et 1966, des dossiers techniques des années 1960 ainsi que des ouvrages de bibliothèque.

En 2010, l'association des Anciens des Chantiers de France, installée à Dunkerque, a fait savoir à la Ville de Bordeaux qu'elle conservait des dossiers relatifs au personnel bordelais de la société France-Gironde. En effet, après le dépôt de bilan de la NORMED, cette association d'anciens salariés a reçu en dépôt, du liquidateur judiciaire, les dossiers de carrière du personnel afin de répondre aux demandes de justificatifs et d'attestations émanant des anciens salariés de la NORMED et de ses différentes composantes. Considérant que désormais sa mission auprès des anciens salariés est achevée, cette association ne souhaite plus conserver ces archives en dépôt et a sollicité la Ville de Bordeaux afin que les Archives municipales puissent récupérer ces documents à des fins de conservation historique.

Après examen du fonds d'archives concerné, en liaison avec les Archives municipales de Dunkerque qui ont assuré un récolement sur place fin 2010, il apparaît que ce fonds comporte notamment des registres de mouvements de personnels depuis le début du XX^e siècle, ainsi que des fiches individuelles de salariés, d'un réel intérêt pour l'histoire sociale de Bordeaux et des Bordelais. De plus, ces documents complètent le fonds déjà conservé par les Archives municipales.

Le Code de commerce prévoit, en cas de liquidation judiciaire d'une entreprise, à l'article L.642-23, qu'avant toute vente ou toute destruction des archives du débiteur, le liquidateur en informe l'autorité administrative compétente pour la conservation des archives. Cette autorité dispose d'un droit de préemption.

Par courrier du 16 février 2011, la société MJA, liquidateur judiciaire en charge de la NORMED a indiqué qu'elle était favorable à ce que la Ville de Bordeaux exerce son droit de préemption.

Aussi, au vu de l'intérêt des documents proposés et de leur complémentarité avec les archives déjà conservées, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser le Maire :

- à exercer le droit de préemption de la Ville sur ces archives, afin qu'elles soient conservées aux Archives municipales de Bordeaux.
- à signer tous les documents afférents à cette préemption.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 octobre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU